



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2008/8
10 novembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS, FRANCAIS
ET RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité
énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques

Douzième réunion

Genève, 19 décembre 2008

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIÈME RÉUNION*

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le vendredi 19 décembre 2008, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Évolutions récentes du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques».

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Division CEE de l'énergie durable: <http://www.unece.org/energy/>, et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au plus tard avant la session par télécopie (+41 22 917 0038) ou par courrier électronique (olga.chepelianskaia@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir plan sur le site Internet de la Division de l'énergie) afin d'obtenir une plaquette d'identité au moins une heure et demie avant le début de la réunion. En cas de difficultés, prière de contacter le secrétariat par téléphone (poste 74140 ou 75976).

4. Résultats des appels d'offre, organisés afin de sélectionner trois prestataires pour les activités suivantes du projet : conception du fonds d'investissement (Fund Designer), analyse régionale des réformes institutionnelles et création du site web et des communications internet.
5. Missions d'expertise dans les pays participants au projet : présentation des résultats et discussion.
6. Revue du progrès réalisé par les institutions nationales participantes dans la mise en œuvre des tâches prévues par les mémorandums d'accord.
7. Présentations des Conseillers du projet pour le suivi et l'évaluation.
8. Programme prévisionnel de travail pour la deuxième année des opérations de la mise en œuvre du projet (2009).
9. Questions diverses.
10. Conclusions et recommandations.
